



Assises citoyennes du quartier Arago

Ville de Saint-Ouen-sur-Seine



ATELIER DE CONCERTATION N° 2

Samedi 11 Mars 2023

De 10h à 13h à la Maison de quartier Pasteur

FACILITATEURS :

- Issa BAKHAYOKHO - CITEO
- Sabine VERQUERRE – CITEO

Des facilitateurs dont le rôle est d'accompagner le groupe de participants dans la démarche de concertation en leur proposant outils et animations pour atteindre leurs objectifs

PARTICIPANTS :

- 13 habitants
- 5 techniciens et prestataires de la ville

>>Direction Grands projets et ville durable ; Direction Politique de la ville et animation du territoire ; Maison de quartier Pasteur ; Cabinet paysage, architecture et urbanisme Ithaque)

Une mixité de parties prenantes pour favoriser l'articulation des savoirs, connaissances et apports de chacun pour co-construire des solutions pragmatiques et innovantes

Déroulé de l'atelier

Accueil des participants

Début : 10h15

I. Rappel de la démarche de concertation :

Objectif des ateliers de concertations : proposer à la Ville des actions concrètes pour améliorer le cadre de vie du quartier.

Planning :

3 ateliers de concertation:

De 10h à 13h à la Maison de quartier Pasteur

- Samedi 11 février
- Samedi 11 mars
- Samedi 18 mars

2 réunions publiques de restitution:

- Jeudi 9 mars >> Diagnostic sensible + Diagnostic urbain
- Jeudi 20 avril >> Feuille de route + Choix retenus par la Ville

Interventions, questionnements, suggestions :

- Les participants signalent qu'ils auraient aimé disposer du compte-rendu du précédent atelier avant sa publication afin d'apporter leurs remarques (ressenti, avis, éléments complémentaires). Les facilitateurs rappellent que la possibilité de réagir au compte-rendu était donnée aux participants via l'adresse mail du Conseil de quartier, comme cela avait été prévu dans les règles de vie des ateliers. Le compte-rendu leur a d'ailleurs été envoyé en amont avant publication. Pour plus de clarté, une date limite pour les retours sera indiquée lors de l'envoi des prochains comptes rendus.
- Les participants regrettent que ne soient pas mentionnés dans le compte-rendu, en-dehors des trois espaces de projet présentés, les autres zones de projet qu'ils avaient identifiées lors du précédent atelier (Rue Pasteur, Passage Lacour, Cour Zola et terrain de sport abandonné, l'espace derrière l'hôtel Belle étoile). Après vérification, la formulation d'un des titres du compte-rendu est en cause. Elle sera rectifiée de « le terrain de sport de la cour Zola » en « La cour Zola et le terrain de sport afférent ». Egalement, il a été rappelé que le support de présentation de la réunion publique du jeudi 9 mars à la Mairie pointaient les zones concernées dans la restitution d'une activité de l'atelier de concertation « Mon quartier à moi ».

II. A la Une ! – Atelier :

Principe : Imaginer la couverture d'un magazine international parlant du quartier Arago dans 10 ou 20 ans

Objectif : Identifier comment les participants rêvent leur quartier

Résultats :

Moment de brainstorming en plénière : Idées émises par les participants

- Festival de musique comme le festival international MCR à Marseille
- Court-métrage

Restitution des « Une » de magazine par les 3 sous-groupes

- **3^{ème} édition du Carnaval Rio-Arago :**
Arago accueille Rio pour son carnaval : défilé avec danses et costumes dans les rues, festivités dans tout le quartier
10 ans de travail
A Arago toute l'année : 1 école de danse et une équipe d'organiseurs du carnaval
>> Sociabilité et convivialité d'Arago mise en avant, échanges entre les habitants des deux villes
- **Jungle urbaine Arago :**
Végétaliser les espaces : ambiance amazonienne ; utilisation des toits, des murs et de tous les espaces possibles pour être végétalisés ; présence de fermes
Rendre le cadre de vie supportable aux nouvelles conditions climatiques en 2032 : structures et des systèmes pour refroidir les murs en béton armé lors des canicules ; panneaux solaires ; systèmes de refroidissement de l'air
Respect de la biodiversité : abeilles, espèces fragilisées, ...
>> Un quartier devenu exemplaire en termes d'adaptation au changement climatique sur tous les plans : des visiteurs venant de tous les pays
- **Arago comme projet pilote d'un quartier exemplaire :**
Année 2043 : Pour répondre aux défis climatiques et sociaux
1/Cité-jardin pionnière face aux défis socio-climatiques : bâtiments adaptés au changement climatique + transformation du boulevard périphérique en jardins (reconstitution de la ceinture verte sur les zones de fortification autour de Paris = projet des années 20 consultable au Pavillon de l'Arsenal) >> Arago pionnier pour liaisons douces avec Paris depuis la banlieue
2/Cité-jardin telle que pensée au 19^{ème} siècle : Repenser l'utilité de la cité avec de nombreuses initiatives : des potagers, des terrains de sport, des espaces plus ouverts,

des jardins-ouvriers, des habitants et les enfants des écoles proactifs dans la vie et la transformation du quartier ; cité jardin qui répond aux enjeux sociaux

3/ Arago pionnier au niveau national dans la procédure de légalisation des substances, cannabis en particulier (prise de position politique forte de la cité) : place apaisée du cannabis dans la culture urbaine ; programme de légalisation du cannabis, valorisation et transmission des savoir-faire locaux, production/distribution locale, en inclusion prioritaire des individus ou groupes ayant subi une criminalisation pour distribution illégale.

Interventions, questionnements, suggestions :

- S'adapter au changement climatique est un impératif, surtout dans des cités bétonnées et minéralisées afin que la vie soit supportable : une vraie urgence

III. Objets en concertation :

Ces objets ont d'ores et déjà présentés lors de la réunion publique de restitution des diagnostics sensible et urbain du jeudi 9 mars à la Mairie (Support présenté lors de cette réunion publique accessible sur le site jeparticipe.fr.)

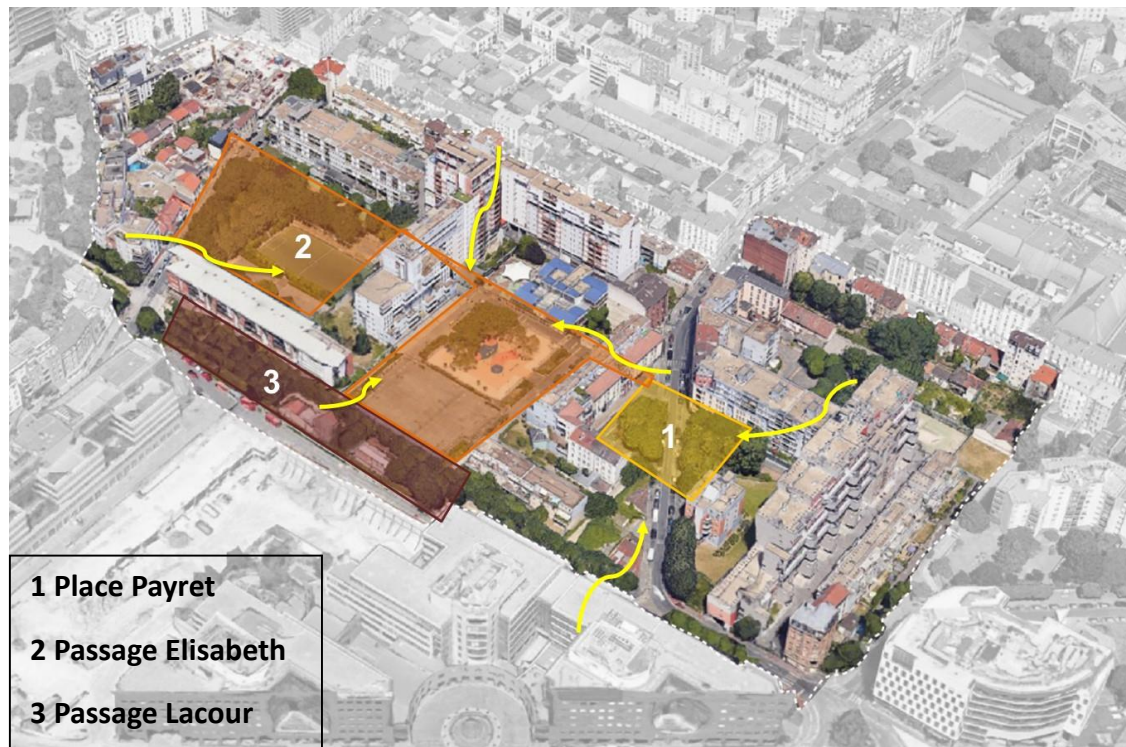
3 espaces de projet :

Les 3 espaces de projet proposés ont été identifiés comme prioritaires par croisement de 3 études : les espaces mentionnés principalement par les habitants dans le diagnostic sensible, les premiers éléments de l'étude urbaine et les résultats de l'activité en concertation « Mon quartier à moi ».

Ces espaces de projet prioritaires sont proposés pour guider les réflexions vers une spatialisation et pour permettre de tenir le cadre des 3 ateliers de concertation.

- **Place Payret** : entrée de quartier, lieu de convivialité, espace retenu pour le Budget Local d'Investissement (BLI) de Plaine commune d'un montant de 300 000 euros
- **Passage Elizabeth** : Square Marcel-Paul, terrain de foot et espace jardin à l'arrière intégrés dans le périmètre de ce passage >> réflexion sur espaces verts et animation jeunesse
- **Passage Lacour** : potentiel en matière de végétalisation, réflexion sur la mobilité

✚ Liens avec les espaces environnants pris en compte pour tenir compte des liaisons inter-espaces



Interventions, questionnements, suggestions :

- Un participant rappelle que les espaces de projet de départ étaient Place Payret, Square Marcel Paul, Jardin Arago. Il se montre surpris que le passage Lacour soit désormais intégré. Il a été rappelé que ces 3 espaces étaient ceux proposés pour le Budget Local d'Investissement (BLI), mais que, le sujet du BLI maintenant traité, la concertation se poursuivait avec d'autres espaces de projet issus notamment des résultats du diagnostic sensible.
- A été demandé si les 3 espaces de projet ciblés étaient les seuls sur lesquels la réflexion était à engager. A été rappelé que ces 3 espaces ont été définis par les habitants comme prioritaires. Cependant, les autres lieux ne sont pas exclus. Simplement, ces 3 espaces se doivent d'être travaillés en concertation.
- Une participante souhaite ne pas s'arrêter sur un seul ou quelques espaces isolés, mais apporter une action transversale sur le quartier. Selon elle, les réflexions sur la déminéralisation, la végétalisation et la présence des services publics doivent être engagées à l'échelle du périmètre entier. A cette occasion, la Dalle Arago est signalée avec un phénomène de chauffe lors des périodes de canicule. Ces réflexions doivent se faire au niveau du périmètre entier pour la mise en place d'un projet cohérent. Les facilitateurs annoncent que 3 thématiques vont être également présentées et peuvent être abordées de façon complètement transversale.
- Un participant a rappelé que le diagnostic sensible indiquait l'espace le plus agréable comme étant l'impasse Juif à 28% pour les habitants. Le jardin de l'Impasse Juif ne fait pas partie des espaces de projet pour s'intéresser en priorité aux espaces

majoritairement non appréciés par les habitants et qu'ils considèrent avoir besoin d'évoluer.

- Il est donc décidé d'intégrer des espaces complémentaires connexes à la réflexion spatiale globale : dalle Arago et impasse Juif.
- Deux habitants ont échangé sur les espaces d'intervention prioritaires, afin de ne pas voire seulement « à côté de chez soi », mais de réfléchir de façon globale dans l'intérêt général du quartier.

3 thématiques :

Ces 3 thématiques sont issues du diagnostic sensible.

- **Sécurité**
 - Identification des recoins
 - Eclairage public
 - Accessibilité des espaces – Clôtures
 - Choix des espèces végétales
- **Végétalisation et propreté**
 - Entretien du quartier et des espaces verts
 - Poubelles – Espace de tri
 - Aménagements des espaces verts
 - Modes de végétalisation
- **Animation du quartier**
 - Commerces de proximité
 - Activités Jeunesse
 - Equipements culturels et sportifs
 - Lieux de divertissement
 - Services publics

3 points appréciés :

Ces 3 points issus du diagnostic sensible sont appréciés par les habitants du quartier.

- **Convivialité - Ouverture**
 - Relations avec les voisins
 - Solidarité
 - Famille
 - Mixité sociale et culturelle
- **Espaces verts**
- **Dynamisme du quartier**
 - Implication des habitants
 - Vie associative

Interventions, questionnements, suggestions :

- Une participante s'interroge sur le fait que la sécurité soit mentionnée en premier. Il s'agit du premier sujet de préoccupation des habitants qui est ressorti des résultats du questionnaire (diagnostic sensible).
- Une participante insiste sur les dégradations des lieux publics. Y remédier est absolument nécessaire pour éviter de donner une image de quartier délaissé.
- Végétalisation et propreté : le quartier devrait déjà être végétalisé et propre. Il n'y a pas que besoin de développer la végétalisation, il y a aussi et surtout besoin de l'entretenir. De même, malgré la présence de gardiens et d'agents de propreté qui sont dans une logistique d'entretien et un dispositif d'alerte mis à disposition des habitants par la Ville, certains constats ne sont pas traités. Le sentiment d'abandon du quartier est réel et n'incite pas, notamment les jeunes, à respecter l'environnement. Passer d'un cercle vicieux à un cercle vertueux serait nécessaire en tenant compte des problèmes sociaux du quartier, sa dégradation, ses aménités et même les végétaux.
>> un débat sur la façon d'approcher la dégradation des espaces publics avec l'exemple de la politique de zéro tolérance de New York : si une dégradation est constatée, la dégradation est réparée immédiatement selon le principe qu'un environnement de qualité amène les habitants à s'en montrer plus respectueux. Risques de cette politique : dénonciation, gentrification, ville musée.

IV. Nos défis – Atelier :

Principe : Transformer les principales thématiques identifiées par le diagnostic sensible en défis à relever par le groupe de participants

Objectif : Se mobiliser de façon proactive sur les actions à mettre en place (et non rester focalisé sur le diagnostic)

Résultats :

- **Défi 1 : sur la thématique Sécurité**
 - « Comment rendre notre quartier plus beau et plus serein ? »
- **Défi 2 : sur la thématique Végétalisation et propreté**
 - « Comment rendre notre quartier plus respectueux de ses habitants en l'entretenant et plus ambitieux climatiquement en favorisant notamment les mobilités douces ? »
- **Défi 3 : sur la thématique Animation**
 - « Comment donner à notre quartier davantage de lieux de convivialité et le rendre inclusif ? »

Interventions, questionnements, suggestions :

- La propreté est un indice de respect de ses habitants. Les constats de dégradation sont tout de suite traités dans le 15ème arrondissement par exemple.

- Un habitant soulève le problème des circulations douces, piétonnes notamment :
 - o L'espace entre la Place Payret et le Passage Lacour qui est un passage pour piétons est cédé depuis le mois de juin par le conseil municipal à Nexity dans le cadre d'un projet immobilier prévu au 42 rue Emile Zola. Ce point a été abordé lors de la réunion publique de la Ville du 9 mars. Le souhait de garder le terrain de pétanque, aire de jeux, dans le domaine public a été formulée lors de l'atelier de concertation n°1, et il existe aussi le souhait d'y maintenir le passage pour piétons pour éviter un détour aux habitants.
 - o Le Passage Elisabeth n'est pas praticable en vélo à cause de chicanes.
 - o Le Passage par la salle Marie-Charlotte Mananga est condamné par des grilles, ce qui oblige à des détours.
- Une participante souligne le fait que les trois grandes thématiques se croisent. La segmentation par thème est proposée pour faciliter les réflexions, mais il est convenu que, au sein d'une ville, toutes les composantes qui font la ville sont liées.
- Les liaisons douces devraient favoriser l'animation du quartier.

V. Les enveloppes :

Principe : Formuler des idées sur des feuilles blanches et enrichir/préciser celles de ses voisins afin de répondre aux défis formulés en amont par les participants.

Objectif : Identifier et faire fructifier les idées spontanées d'amélioration du cadre de vie du quartier

Résultats : Ils seront présentés en atelier de concertation n°3.

Document : La restitution est présentée dans le document spécifique : Assises citoyennes du quartier Arago – Diagnostics complémentaires et restitution des travaux des participants

PAUSE

VI. Questions d'ambiance :

Le diagnostic sensible démontre le sentiment d'abandon du quartier. L'ambiance du quartier est pointée au travers de termes souvent négatifs décrivant une ambiance « glauque ». La question de l'éclairage public est très nettement pointée, et il est connu qu'elle joue largement sur le sentiment d'insécurité et l'ambiance du quartier.

1- Présentation d'un diagnostic sur l'ambiance nocturne du quartier :

Par Ithaque associés Paysage Architecture Urbanisme

- **Un parc éclairage bricolé disparate**
 - Matériel divers hétérogène : différentes natures de lanterne et de type d'éclairage selon l'époque d'installation
 - Matériel dysfonctionnant : le plus souvent les mâts piétonniers blancs (Passage Lacour par exemple)
 - Matériel ancien
 - Matériel récent et adapté aux besoins d'éclairage sur le square Marcel-Paul
 - Eclairage qualifié de polluant par les deux conceptrices « lumière » sur Passage Levasseur/dalle Arago, car mal positionné (tourné vers le ciel)
 - Des raisons historiques d'aménagement- Objectif : rendre l'éclairage plus qualitatif
 - La question de l'éclairage déterminant pour les enjeux climatiques : préservation de la faune et la flore, consommations électriques
- **Des ambiances nocturnes contrastées peu confortables**
 - De nombreuses ambiances différentes selon les lieux.
 - Le square Marcel Paul est le seul espace qui dispose d'un éclairage nocturne de qualité : lumière orientée vers les jeux avec puissance adaptée
 - Sommets de bâtiments : éclairage inaccessible dont l'objectif est qu'aucune zone ne reste dans le noir
 - Eclairage des porches : question fondamentale, notamment le porche entre la Place Payret et le Passage Elisabeth
 - Proposition faite à la ville de travailler avec les conceptrices « lumière »
 - Eclairage dans les corridors moins confortables que dans les espaces larges

Interventions, questionnements, suggestions :

- Intervention d'un participant pour souligner la présence de caméras de vidéosurveillance sur les mats d'éclairage Passage Lacour.
- L'éclairage du Passage Levasseur/Dalle Arago est qualifié d'ambiance confortable dans la présentation du diagnostic. Cependant, une habitante du Passage ne le qualifie pas ainsi. Le Passage Levasseur/Dalle Arago n'est pas séparé du Passage Elisabeth en termes de trafic. Elle indique que par conséquent l'éclairage a été conçu comme anti-traffic et par conséquent se montre trop éblouissant. L'ambiance est certes moins insécurisante qu'ailleurs mais reste tout de même une ambiance « raide », qui ne crée pas de bien-être.
- Une participante précise qu'il existe des plasticiens de lumière : la lumière est travaillée comme un élément d'embellissement. Il serait possible d'éclairer sous les porches en alliant sérénité et sécurité (Exemple du dessous du Pont de la rue de Broca à Paris).

- Est-il possible d'éteindre certains luminaires lorsqu'il fait nuit ? Entre minuit et 5 heures du matin par exemple ? Exemple : Quais de Seine à Paris. C'est une demande de certains participants.
- Passage Massenet : éclairage mentionné comme ancien, mais est considéré comme peu agressif/doux par un participant.
- Toutes les façades sont sur-éclairées. La lumière pénètre les logements par les fenêtres (Cour Zola, Passage Elisabeth, Rue Pasteur).

2- Présentation d'un diagnostic sur l'utilisation des espaces dans le quartier :

Par Ithaque associés Paysage Architecture Urbanisme

- **Des espaces inégalement utilisés**
- Slide présentée en réunion publique du 9 mars

Interventions, questionnements, suggestions :

- Le Parvis Arago/Dalle Arago manque dans les espaces ciblés comme inégalement utilisés. En termes de végétalisation, l'entrée côté Rue Martin Levasseur n'est pas qualitative.

3- Atelier en sous-groupes :

Principe : Repérer cartographiquement les espaces qualitatifs, à améliorer et manquants sur deux sujets spécifiques : éclairage public, usage des lieux.

Objectif : Définir des actions prioritaires spatialisée sur ces deux sujets

Résultats : Ils seront présentés en atelier de concertation n°3.

Interventions, questionnements, suggestions :

- Questionnements des participants sur le fait de travailler sur certains endroits/espaces ciblés comme prioritaires. Selon les participants, le croisement thématique et espaces de projet prioritaires est un choix qui correspond à une interprétation. La cité est clairement fléchée. Quid du reste des espaces du quartier ? Les participants apprécieraient le fait de travailler à l'échelle de tout le quartier de façon globale. Certains sujets qui sont des problématiques générales au quartier nécessitent une réflexion d'ensemble sur tout le périmètre (déméralisation, éclairage, ...).
- Ces espaces de projet ne peuvent être indiqués comme prioritaires en s'appuyant sur les résultats au questionnaire, car la question de la représentativité et de la légitimité du questionnaire est posée. Selon les participants, seule une consultation publique

aurait été légitime. Il y a 147 répondants au questionnaire, ce qui représente un petit pourcentage des habitants du quartier et le profil des répondants n'est pas représentatif des habitants. C'est un biais. Il a été opposé cependant l'opportunité des Assises citoyennes qui ont le mérite d'exister, et ce avec des moyens mis en œuvre pour recueillir la parole de toutes les catégories d'habitants.

- Il a été indiqué aux participants de ne pas s'interdire de réfléchir aussi sur les autres espaces. Un élargissement des espaces de projet sera fait lors du prochain atelier, prenant en compte notamment le Passage Levasseur/dalle Arago et la cour Zola.
- Le projet présenté à la Ville ne se limitera pas à ces 3 espaces de projet.
- La représentativité des habitants en concertation a également été posée. Le profil des participants aux ateliers de concertation est considéré comme « associatif ». Les participants ont soulevé la déperdition de participants entre le premier atelier et le second. Ces participants seront contactés par la Ville par téléphone afin de connaître les raisons de leur absence au deuxième atelier.
- Les participants ont soulevé une « maladresse » : les mères de famille seules avec enfants en bas-âge ne pouvaient se rendre facilement en mairie pour la restitution en réunion publique des diagnostics.

Document : slides et restitution sont présentées dans le document spécifique : Assises citoyennes du quartier Arago – Diagnostics complémentaires et restitution des travaux des participants

Fin de séance : 13h45

VII. Informations complémentaires :

Invitation par un participant :

- Déambulation prévue, avec le collectif Fromagence et la Direction des Grands Projets et de la Ville Durable, le mardi 14 mars à 14 heures pour découvrir le projet de création du jardin étendu – RDV au jardin de l'Impasse Juif.

Compléments apportés par des participants (mails du 11 avril 2023), non exprimés dans le cadre des ateliers :

- Le jardin de l'Impasse Juif devrait faire partie des espaces de projet car il a besoin de s'agrandir pour devenir un jardin de quartier comme défini au Comité de pilotage en juillet 2021. Il remarque que dans le cas de l'Impasse Juif, on a fait confiance aux habitants et ça marche.
- Le terrain consacré au projet Nexity héberge plusieurs grands arbres adultes, beaux et en bonne santé (4 prunus ?) et la plus grande part n'est pas minéralisée : le projet de

construction tel qu'il a été présenté lors de l'atelier signifie une bétonisation de cette aire contre les volontés des habitants et du projet politique tel que porté par la Ville.